Envoyé en préfecture le 29/07/2020
Reçu en préfecture le 29/07/2020
Affiché le
ID : 059-215904590-20200729-20_07_20-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Aulnoy-lez-Valenciennes

COMMUNE DE PETITE-FORÊT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt, le vingt trois juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle du Conseil (Jules Mousseron), à huis clos sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, en suite de la convocation en date du 17 juillet deux mil vingt dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

SÉANCE : le 23 juillet 2020

Délibération n° : 20-07-20

7.10 Divers

Objet : Budget Primitif 2020

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 25

Votes Pour : 20

Vote Contre : 0

Abstentions : 5

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Rachid LAMRI – Christine LEONET – Ali FARHI – Arlette VANDEPOEL – Jean-Pierre POMMEROLE – Sylvia PISANO – Robert VANOVERSCHELDE - Élisabeth SEREUSE – Didier DEMAREST – Gérard GAILLARD – Christian DURIEUX – François STASINSKI – Claudine GENARD – Pascal CROMBE – Isabelle DUFRENNE – Abdel-Aziz AITLAMAALEMAHMED – Léa DEQUAYE – Dominique CORREA – Dorothée MARTIN – Grégory SPYCHALA – Dominique DAUCHY – Tiphanie OTLET

ÉTAIENT EXCUSÉES :
Marie-Renée LOUVION a donné pouvoir à Sandrine GOMBERT
Véronique JOLY a donné pouvoir à Rachid LAMRI

ÉTAIENT ABSENTS :
Gérard QUINET
Maryline COUTANT

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT que le budget primitif doit être voté avant le 15 avril de l'année auquel il se rapporte (article 1612-2 du Code général des collectivités territoriales) et avant le 30 avril lors des années de renouvellement des conseils municipaux.

CONSIDÉRANT qu'en raison de la crise sanitaire, ce délai a été repoussé au 31 juillet 2020.

CONSIDÉRANT le budget primitif présenté par Monsieur Rachid LAMRI, 1er Adjoint aux finances et à la sécurité.

CONSIDÉRANT l'avis de la commission finances réunie le 16 juillet 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité des voix, avec 5 abstentions (Grégory Spychala, Dortohée MARTIN, Dominique CORREA, Tiphanie OTLET, Dominique DAUCHY), le budget primitif 2020.

Envoyé en préfecture le 29/07/2020
Reçu en préfecture le 29/07/2020
Affiché le
ID : 059-215904590-20200729-20_07_20-DE

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an ci-dessus mentionnés
Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Sandrine GOMBERT

Acte affiché le :

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité, saisine possible par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Le Maire,

Sandrine GOMBERT

Envoyé en préfecture le 29/07/2020
Reçu en préfecture le 29/07/2020
Affiché le
ID : 059-215904590-20200729-20_07_20BP-BF

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice..... 27
Nombre de membres présents..... 23
Nombre de suffrages exprimés..... 25

VOTES : Pour..... 20
Contre..... 0
Abstentions..... 5

Date de convocation : 10/07/2020

Présenté par Sandrine GOMBERT,

A Petite-Forêt , le 23/07/2020

Le Maire,,

Délibéré par le Conseil municipal réuni en session ordinaire

A Petite-Forêt , le 23/07/2020

Les membres le Conseil municipal ,

Sandrine GOMBERT

Christine LEONET

Arlette VANDEPOEL

Sylvia PISANO

Elisabeth SEREUSE

Gérard GAILLARD

Christian DURIEUX

Pascal CROMBE

Véronique JOLY Pouvoir à R. Lamri

Abdel-Aziz AITLAMAALEMAHMED

Dominique CORREA

Dorothée MARTIN

Dominique DAUCHY

Rachid LAMRI

Ali FARHI

Jean-Pierre POMMEROLE

Robert VANOVERSCHELDE

Didier DEMAREST

Claudine GENARD

François STASINSKI

Marie-Renée LOUVION Pouvoir à S. Gombert

Isabelle DUFRENNE

Léa DEQUAYE

Grégory SPYCHALA

Tiphanie OTLET

Gérard QUINET Absent

Envoyé en préfecture le 29/07/2020
Reçu en préfecture le 29/07/2020
Affiché le
ID : 059-215904590-20200729-20_07_20BP-BF

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Marylise COUTANT Absente

Certifié exécutoire par Sandrine GOMBERT, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
, et de la publication le _____

A Petite-Forêt le 23/07/2020